



SOMMAIRE

1 – Informations générales

- 1.1 - Paiement par carte bancaire de vos factures (TIPI)
- 1.2 – Le mot du jardinier
- 1.3 – Elections régionales
- 1.4 – Ecoles
- 1.5 – Commission menus du restaurant scolaire
- 1.6 – Activités économiques

2 – Manifestations

3 – Extraits de Conseil

- 3.1 – Conseil du 9 juillet 2015
- 3.2 – Conseil du 24 septembre 2015
- 3.3 – Conseil du 22 octobre 2015

4 – Travaux ou projets

- 4.1 – Casiers à matériaux aux ateliers
- 4.2 – Chemin piéton de la rue de la Boulangère à la bibliothèque
- 4.3 – Roseaies André EVE

5 – Associations

- 5.1 – ACAC
- 5.2 – Comité des fêtes
- 5.3 – Amis de l'Orgue
- 5.4 – Amicale des Anciens
- 5.5 – COC football
- 5.6 - COC Gymnastique volontaire
- 5.7 – Manifestations 2016



Le Mot du Maire

De nombreuses familles vivront ces prochaines fêtes de fin d'année dans la douleur et dans le deuil suite aux terribles attentats ayant frappé PARIS le vendredi 13 novembre dernier. Nous sommes de tout cœur aux côtés de toutes ces victimes et nous associons au chagrin de leurs proches. Il est tragique pour un innocent de perdre la vie lors d'un concert, d'un match ou bien à la terrasse d'un café, et cela pour quelle raison ? Aucune ne peut justifier ces massacres et en tout cas pas le couvert d'une religion qui ne prône pas de tels agissements.

Notre Commune s'est associée à l'hommage national, en particulier par l'intermédiaire de nos enfants qui ont marqué leur recueillement dans leurs écoles.

La Marseillaise a retenti dans de nombreux pays amis et a rassemblé et uni par-delà les frontières. C'est un signe fort qui nous rapproche de tous ceux qui défendent les mêmes valeurs.

Restons confiants en l'avenir et en l'unité de notre nation, symbole de paix et de liberté qui font la force de notre république.

Que cette fin d'année soit la plus douce possible pour vous et vos proches.

Gérard LEGRAND.

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr – Page Facebook : [Mairie Chilleurs Aux Bois](#)

1 - Informations générales

1.1 - TIPI - Paiement par carte bancaire de vos factures

Nous mettons à votre disposition une possibilité de régler vos prochaines factures (eau, loyer...) via internet. Celles concernant le scolaire et périscolaire (étude, garderie, restaurant) seront concernées par ce moyen de paiement dès février 2016.

Sur cette facture vous sera précisé (sous le net à payer) l'adresse internet et les références à indiquer pour effectuer ce paiement par carte bancaire.

Vous aurez aussi cette possibilité en passant par le Site Internet de la commune www.chilleurs-aux-bois.fr où un lien avec le site de la Trésorerie de Pithiviers sera inséré.



Un nouveau service offert par votre collectivité

Désormais vous avez la possibilité de payer vos avis de sommes à payer par Internet



Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple

Il suffit de vous munir de votre « Avis de Sommes à Payer » que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires y figurent.

- 1 > Connectez vous à l'adresse Internet indiquée
- 2 > Saisissez les renseignements demandés
- 3 > Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- 4 > Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisée, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire
- 5 > Validez, vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

C'est fini, votre facture est réglée !



1.2 – Le mot du jardinier



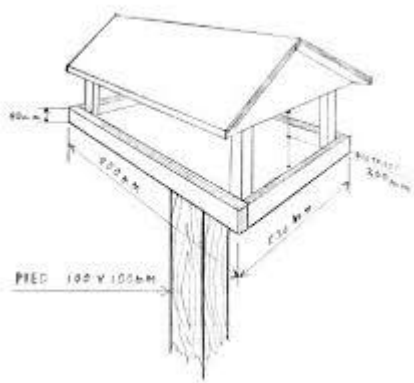
Voilà Le jardin est au repos. On pourrait croire qu'il n'y a plus rien à faire mais, au contraire, c'est maintenant que se prépare le jardin pour l'année prochaine :

Au jardin d'agrément :

Vous allez pouvoir :

- planter les arbres, les arbustes, les rosiers pendant le repos végétatif, tailler les arbres à feuilles caduques,
- protéger toutes les plantes qui craignent le gel avec, par exemple, les feuilles de votre jardin en évitant celles du verger, de la paille et également avec des voiles d'hivernage pour les plantes comme les bananiers
- butter vos rosiers pour les protéger contre le gel,
- vider les tuyaux d'arrosage et fermer l'eau en laissant les robinets ouverts,
- enlever les soucoupes des pots pour ne pas que les plantes pourrissent,
- planter des bulbes pour le printemps.

Pensez aux oiseaux en leur mettant à disposition des graines, des boules de graisse et de l'eau bien évidemment ; c'est un petit travail qui plaît aux enfants en général. En disposant une mangeoire pas très loin d'une fenêtre, vous pourrez voir **les mésanges, rouges-gorges** se régaler.



Au jardin potager :

Vous allez pouvoir bêcher le potager en lui apportant du fumier par exemple, en faisant attention de ne pas en mettre de trop ou votre compost si vous en avez. Si vous avez semé de l'engrais vert, vous pourrez l'enfourer après l'avoir coupé.

Quoi de neuf à Chilleurs ?

Nous avons malheureusement eu cet été des dégradations. Les jardinières de la Cour Gauthier ont été arrachées, le jeu pour les enfants a été saccagé, des graffitis malveillants sur l'abri de car du stade, une poubelle jetée dans la Rouche, des nouveaux cendriers arrachés, des bouteilles cassées, des papiers et mégots de cigarettes et j'en oublie. Sans compter sur les crottes de chiens que l'on retrouve encore partout en quantité. Désolation et découragement pour notre service. Il va falloir que cela cesse !!!!!

Tout cela coûte à la commune en temps et en argent et par conséquent coûte à nous tous.

Je ne vais pas en rester sur cette mauvaise note dont certains diront qu'elle est toujours en train de râler et vous souhaiter de



Joëlle MILLET
Service Espaces verts

1-3. Elections régionales

Elles auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre.

Les jeunes majeurs de la commune ont reçu, samedi 14 novembre dernier, leur carte d'électeur à l'occasion d'une cérémonie de la citoyenneté organisée à leur attention.



1.4 – Ecoles



La fête des écoles maternelle et élémentaire se déroulera le 18 juin 2016.

Les élèves de CM1 et CM2 partent, en mars 2016, en classe de neige à LANS EN VERCORS.

L'école recherche des combinaisons de ski et des après-ski pour des enfants de 9, 10 et 11 ans.

Vous pouvez faire soit un prêt, soit un don.
Prendre contact auprès de l'école élémentaire au 02 38 39 88 13. Merci.



1.5 – Commission menus du restaurant scolaire

Cette commission est composée de Benoît, responsable du restaurant scolaire, de plusieurs élus et de Parents d'élèves

Il manque des Parents d'élèves à cette commission, 3 places sont disponibles.
Si vous êtes intéressés, déposez votre "candidature" à l'accueil de la Mairie.



1.6 – Activités économiques

Le bar-restaurant « Le Relais Fleuri » a de nouveau ouvert ses portes le 9 octobre dernier après des travaux de rénovation des cuisines.

Son nouveau propriétaire, Jean-Luc IRRMANN, propose, le midi, un repas complet pour 12,50 € avec buffet d'entrées, plat du jour, plateau de fromages, dessert et 25 cl de vin. Une formule est également proposée à 9,50 € avec buffet d'entrées et plat du jour ou plat du jour et dessert.

Les jeudi, vendredi et samedi soir : menu de cuisine traditionnelle ou pizza artisanale cuite au feu de bois. Possibilité de commander des pizzas ou hamburgers à emporter à partir de 19 h.

Afin d'être plus digeste et gustative, la pâte à pizza est préparée au minimum 48 h à l'avance.

Coordonnées : 91 Grande Rue - ☎ 02.38.39.99.08

LA MAISON DES FÉES a déménagé au 10 Place de Romand et accueille ses clients dans une nouvelle ambiance.

NOUVELLES ENSEIGNES

STUDIO MODE, magasin de prêt à porter **homme et femme**, vêtements de marques PEPE JEAN'S, C.KLEIN, PLAY BOY..., Maroquinerie et accessoires de mode divers, vient d'ouvrir ses portes sur la Place de Romand.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h sans interruption.

Pour tous renseignements : 02 38 33 16 71.

JN SERVICES FRANCEGLASS est spécialisée dans la réparation et le remplacement de pare-brise à domicile sur tous types de véhicules : VL-VU-PL- AUTOCARS ainsi qu'ENGINS TP et AGRICOLES.

Implantée depuis 10 ans sur NEUVILLE AUX BOIS, la société vient de s'installer dans notre zone d'activités de la Rouche avec de nouveaux locaux.

Tel 06 09 32 17 66 - 02 38 75 53 07

2 – Manifestations



Concert de Saint Hubert, Place de Romand



Cérémonie du 11 novembre

Téléthon

De nombreuses animations auront lieu samedi 5 décembre, de 10 h à 17 h 30, sur la Place de Romand.

Au programme : Jeu de piste musical dans les rues du village, atelier tableaux décoratifs, décorations de Noël, vente d'objets, crêpes, viennoiseries, barbe à papa ...

Une séance de zumba sera également organisée au profit du Téléthon, mercredi 2 décembre de 19 h 45 à 20 h 15 au Gymnase.



3 – Extraits de Conseils

3-1. Conseil du 9 juillet 2015



Acquisition d'une parcelle Rue de Marcilly

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 11 septembre 2014 portant sur l'acquisition d'un terrain appartenant à Mme CORJON, au lieu-dit la Noue Glaçon, d'une surface d'environ 60 m², pour un montant forfaitaire de 500 € afin de permettre la mise en place d'un poste de refoulement des eaux usées.

Après réflexion, il semble intéressant d'acquérir une surface plus importante de ce même terrain afin de permettre à terme un aménagement paysager le long de la route de Marcilly. D'autre part, l'acquisition complémentaire d'une bande de terrain de 5 m de largeur, située de l'autre côté de cette même route, permettrait d'avoir la maîtrise foncière de ce terrain où est située une conduite d'assainissement. Mme CORJON accepte de céder à la Commune ces surfaces supplémentaires, dont une partie de la parcelle YT 1, d'environ 360 m², et une partie de la parcelle YT 28, d'environ 575 m².

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'acquérir ces parcelles de terrain pour un montant forfaitaire de 2 000 €, auquel il y aura lieu d'ajouter les frais d'acte notarié ainsi que les frais de bornage et de division. Cette acquisition sera portée sur le budget de l'assainissement.

Aide à la voirie communale - cheminement piéton

Monsieur le Maire expose le projet de création d'un chemin piétonnier reliant la rue de la Boulangère à la rue des Ateliers, ce qui permettrait de sécuriser les accès piétonniers des écoliers vers la bibliothèque.

Après consultation, la proposition de l'entreprise GROSSAIN, qui s'élève à 17 309,60 € HT, soit 20 771,52 € TTC apparaît comme la mieux disante et peut donc être retenue.

Le Conseil municipal décide de solliciter l'aide financière du Conseil Général du Loiret dans le cadre de son programme d'aides.

Tarifs 2015-2016 du Service de l'Eau

Monsieur le Maire présente au Conseil les propositions de réactualisation des différents tarifs du Service de l'Eau. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de réviser les tarifs à compter du 1^{er} août 2015 comme suit :

- Prix du m³ d'eau : 1,09 € H.T.
- Forfait annuel de location de compteur :
 - Ø 15 = 15,60 € H.T.
 - Ø 20 = 19,80 € H.T.
 - Ø 25 = 38,16 € H.T.
 - Ø 32 = 44,52 € H.T.
 - Ø 40 = 54,24 € H.T.
 - Ø 50 = 65,40 € H.T.
 - Ø 60 = 87,00 € H.T.
 - Ø 125 = 87,00 € H.T.
- Forfait branchement de nouveau compteur :
 - 20 X 27 = 900,00 € H.T.
 - 26 X 34 = 1 010,00 € H.T.
 - 33 X 42 = 1 160,00 € H.T.
 - 40 X 49 = 1 430,00 € H.T.
 - 50 x 59 = 1 630,00 € H.T.
- Forfait branchement de nouveaux compteurs, pour un même propriétaire, pour un même branchement et pour une même tranchée.

Selon le diamètre approprié des compteurs posés, la réduction suivante s'applique :

 - deux compteurs : 15%, soit 1 530,00 € H.T.
 - trois compteurs : 25 %, soit 2 025,00 € H.T.
 - quatre compteurs : 35 %, soit 2 340,00 € H.T.
 - cinq compteurs : 45 %, soit 2 475,00 € H T.
 - Au-delà, application de 10% de réduction à chaque compteur supplémentaire installé.
- Forfait comptage sur terrain déjà desservi :
 - Conduite et compteur existants :
Remplacement du compteur = 420,00 € HT
 - Conduite existante sans compteur :
Pose d'un compteur neuf = 590,00 € HT
 - Déplacement d'un compteur d'eau pour agrément = 590,00 € H.T.

3-2. Conseil du 24 septembre 2015

Recrutement d'un contrat « Emploi d'avenir » au 31 août 2015

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de recruter un agent contractuel dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE), à compter du 31 août 2015.

Convention de mise à disposition d'un agent d'animation à la CCBG

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'agent recruté dans le cadre du CAE pourra être mis à disposition au profit de la CCBG pour animer le centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Il convient d'établir avec la Communauté de Communes Beauce Gâtinais (CCBG), une convention de mise à disposition dudit agent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition de mise à disposition de l'agent d'animation communale auprès de la CCBG, et charge Monsieur le Maire d'établir l'avis des sommes à payer à l'encontre de la CCBG, au prorata des heures réalisées, aides de l'Etat déduites.

Convention d'adhésion au contrat de groupe du Centre de Gestion du 01 /01/2016 au 31/12/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de renouveler au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret, la souscription pour son compte, dans le cadre de contrats communs à plusieurs collectivités, d'un contrat d'assurance à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2019.

3.3 – Conseil du 22 octobre 2015

Subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école élémentaire pour le projet pédagogique sur le loup

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet pédagogique de l'école élémentaire sur le thème du loup, présenté lors du dernier conseil d'école. Ce projet est élaboré avec l'atelier Bouts de cartoon et l'Association l'Antre-loup de PITHIVIERS LE VIEIL. L'objectif est de réaliser des objets et d'en faire un film d'animation. Le cout de ce projet est de 4 965 € et le montage financier associe la coopérative scolaire, les Amis des Ecoles et la Mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de financer ce projet à hauteur de 3 000 €.

1 500 € seront versés à la coopérative scolaire dès cette année afin de permettre le démarrage du projet, le complément sera alloué sur le budget 2016. Ces dépenses seront inscrites à l'article 6574 pour le compte de la coopérative scolaire de l'école élémentaire.

Participation communale à la classe de neige de LANS EN VERCORS du 7 au 17 mars 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de départ en classe d'Environnement Neige des classes de CM1 et CM2. Le séjour est organisé par les œuvres universitaires du Loiret, sur une durée de 10 jours, et pour un montant de 710,00 € par enfant. Une subvention est accordée par le Conseil Général à hauteur de 137,50 € par élève, ce qui ramène le coût du séjour à 572,50 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de participer au financement de la classe de neige 2016, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 286,25 € par élève, arrondi à 286,50 €.

Deux classes partant en 2016, il n'y aura pas de classes de neige en 2017.

Convention de transport avec le SIRIS EMS pour l'année scolaire 2015-2016

Le Conseil Municipal accepte la proposition du SIRIS EMS (ESCRENNES-MAREAU-SANTEAU) pour assurer le transport des enfants pendant l'année scolaire 2015-2016, afin de se rendre à la piscine ou autres sorties pédagogiques éventuelles. Le coût s'élève à 2,15 € / kilomètre.

Convention avec la Communauté du Cœur du Pithiverais

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attribution d'un créneau piscine au centre aquatique de PITHIVIERS pour une classe de l'école élémentaire, les lundis matin du 18 avril 2016 au 13 juin 2016, de 10 h 20 à 11 h 00.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention à signer avec la Communauté de Communes du Cœur du Pithiverais pour la mise à disposition du Centre aquatique au profit de l'école élémentaire de CHILLEURS AUX BOIS. Le cout s'élève à 37,80 € par séance.

Mandat de vente avec l'Agence Guy HOQUET

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition de contrat d'exclusivité déposé par l'agence immobilière Guy HOQUET pour la vente du logement n° 1 de type F4 de l'ancienne Gendarmerie. La Commune avait confié la vente de ce bien à 2 agences. Le contrat étant devenu caduque avec l'une d'entre elles, il semble judicieux de confier la vente du logement en exclusivité à une seule agence, ce qui permettrait à celle-ci de pouvoir mener des actions commerciales plus poussées.

De plus, il est proposé d'autoriser l'agence à ramener le prix de vente de l'immeuble à 130 000 € net vendeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne mandat de vente avec exclusivité à l'agence immobilière Guy HOQUET pour vendre le logement n° 1 de l'ancienne Gendarmerie pour un montant de 130 000 € net vendeur. Le montant des commissions reste identique au mandat de vente précédent.

Projet d'aménagements de sécurité rue des Tirelles et rue de la Gervaise

Suite à des constats effectués depuis plusieurs semaines, Monsieur le Maire informe le Conseil que de nombreux véhicules empruntent les rues des Tirelles et de la Gervaise en itinéraire de substitution pour éviter d'attendre aux feux tricolores de la Grande Rue. Ces automobilistes roulent parfois à une vitesse excessive et apportent un danger aux riverains et piétons empruntant ces voies.

Il est donc nécessaire de trouver des mesures pour sécuriser ces deux rues.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de retenir comme solution la mise en place de passages surélevés de type coussins berlinois. L'un d'entre eux sera installé devant la salle du Relais, rue des Tirelles, l'autre rue de la Gervaise à un emplacement qui sera défini en concertation avec les riverains de cette voie.

Subventions Complémentaires Secours Populaire et Secours Catholique

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de régulariser l'accord des subventions à verser au Secours Populaire et au Secours Catholique sur l'exercice 2015. Les attributions sont respectivement de 100 € et 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

4 – Travaux ou projets

4.1 - Futur emplacement de casiers à matériaux aux Ateliers Municipaux



4.2 - Chemin piéton de la rue de la Boulangère à la bibliothèque



4.3 - Travaux d'implantation des roseraies André Eve à Gallerand



Le bâtiment principal



Les serres

5 – Associations

5.1 – ACAC



ACAC – Association Chilleuroise pour les activités culturelles

Notre association a pour activité essentielle la « section bibliothèque ».

Bruno CORSETTI, photographe, a souhaité s'associer à nous en créant une nouvelle activité : la photo.

Pour mettre en place cette nouvelle section, nous nous réunirons en **Assemblée Générale Extraordinaire le 15 janvier 2016 à 19 h** (lieu à préciser).

Nous comptons sur votre présence.

Message de Bruno :

Début du Club Photo : Le club photo est sur les rails. Les premières séances ont permis de faire le point sur les attentes des participants et de prendre la mesure des actions à accomplir. En premier lieu, il a été décidé de donner plus de place aux commentaires des photos réalisées par chacun tant sur le plan technique que sur celui de la composition et du cadrage.

La seconde démarche consiste à organiser des sorties afin de mettre en œuvre les éléments « théoriques » dont il a été question lors des séances explicatives. Bien sûr, nous serons pour cela tributaires des conditions météo mais cela ne devrait pas décourager les bonnes volontés !

Notre petit groupe ne demande qu'à grandir; alors si vous êtes tentés et quel que soit votre niveau sachez que vous serez les bienvenus.

Contactez moi au : 06 76 79 15 70



5.2 – Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise une **FOIRE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS, dimanche 6 décembre au gymnase.**

Le prix des emplacements (2 mètres linéaires) est de 5 euros.

Nombre d'emplacements limité.

Réservation nécessaire au 06 21 66 30 77 ou au 06 72 86 89 48.

Buvette et crêpes sur place.



5. 3– Amis de l'Orgue

Concert de Noël le 6 décembre à 16 h 30 en l'église de CHILLEURS par le Chœur des enfants et l'ensemble de clarinettes du Conservatoire d'ORLEANS.

Constitué de 45 chanteurs et clarinettes âgés de 7 à 20 ans, ces jeunes musiciens s'associeront pour nous faire découvrir ou réentendre des chants traditionnels de différents horizons (Noël de France, de Roumanie, du Canada, d'Angleterre) ainsi que des transcriptions d'œuvres instrumentales de Bach, Mendelssohn ou Vivaldi.

Ils seront encadrés par leurs professeurs Alain Laloge et François Gillardot pour la clarinette, et Elisabeth Renault pour la direction et l'orgue.

Entrée libre



Un beau concert pour tous, à ne pas manquer

A noter, l'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 23 janvier à 18 h à la Maison de l'amitié.

5.4 – Amicale des Anciens

Bientôt, ce seront déjà les adieux à 2015, mais un Décembre actif attend l'Amicale des Anciens.



Mercredi 2 décembre, nous irons distraire les résidents de la Marpa en leur offrant un après midi loto.

Vendredi 4 Décembre, une sortie vers Vierzon pour un déjeuner spectacle au National Palace.



Jeudi 17 Décembre, Salle Jeanne d'Arc. Traditionnel goûter de Noël plein de surprises, 45 bougies à souffler pour le Club 1970- 2015.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'Amicale en 2016 sont cordialement invitées. J'en profite pour lancer de nouveau un appel aux bonnes volontés masculines. Venez compléter le Conseil d'Administration, rien de bien compliqué, la parité est loin d'être acquise, un sérieux besoin d'hommes se fait sentir.



Allez, messieurs le bénévolat n'est pas le bagne, osez...!"



Vendredi 18 décembre, Fin de mois chargée d'activités par un cours d'Art floral - Maison de l'Amitié à 9 h.

Notre création sera un centre de table pour les fêtes.

Pour tous renseignements : Téléphones : Présidente, Micheline au 02 38 39 89 66 ou 06 68 89 57 37, trésorière Annick 02 38 32 09 79, secrétaire, Sylviane 02 38 32 99 70.



2016 :

Jeudi 21 janvier,

Nous tiendrons notre Assemblée Générale, Salle Jeanne d'Arc, suivie du partage de la galette à 15 h.





Et le **samedi 5 mars** ce fera le 1^{er} concours de Chaloupée.



L'Amicale des Anciens vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

La présidente, Micheline BRUSSEAU

5.5 – COC Football

Mercredi 16 décembre, à partir de 17 h 30 aura lieu, à la Cour Gauthier, l'arbre de Noël en présence de M. Julien DELONGLEE, joueur professionnel à l'US ORLEANS.

Les U13 du club sont invités au match US ORLEANS/ FREJUS ST RAPHAËL le vendredi 18 mars 2016 en tant que ramasseurs de balles.

Le dimanche 29 mai 2016 aura lieu au stade Jean Tressy, le tournoi U7/U9 challenge Julien DELONGLEE.

Pour le COC Foot

Le Président, C. GIROUX.



5.6 – COC Gymnastique volontaire



Vous avez envie de **garder la forme** ? Vous avez envie de **bouger** ?

Venez nous rejoindre à la **Gymnastique Volontaire**

3 horaires différents et des cours différents à la salle de la Cour Gauthier

Les cours de **Gym senior** avec Marie-Lise du mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 sont complets.

Vous pouvez encore vous inscrire aux cours de Gym tonique avec Marie-Noëlle le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45 ou de 19 h 45 à 20 h 45

Vous travaillerez votre endurance sur des rythmes entraînants, vous vous assouplirez tout en renforçant votre musculature.

Quel que soit le cours choisi, vous ressortirez avec le sourire et l'envie de recommencer.

La GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHILLEUROISE est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.).

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements supplémentaires,

- appeler Michèle BRAZEY, présidente de l'association au **02 38 39 87 21**
- écrire à l'adresse mail **apojacy@wanadoo.fr** ou **do.denner@wanadoo.fr**

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 30 juin 2016

Manifestations 2016

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	LIEUX
15/01/2016	Association ACAC	Assemblée Générale extraordinaire, 19h	Cour Gauthier
21/01/2016	Amicale des Anciens	Assemblée Générale	Salle Jeanne d'Arc
23/01/2016	Les Amis de l'Orgue	Assemblée Générale	Salle de l'amitié
05/02/2016	Société de musique L'Avenir	Assemblée Générale	Cour Gauthier
14/02/2016	Association paroissiale	Assemblée Générale	Salle Jeanne d'Arc
05/03/2016	Amicale des Anciens	1er Concours de Chaloupée	Salle Jeanne d'Arc
02/04/2016	Société de musique L'Avenir	Ouverture de la pêche	Parc communal de la Rouche
09/04/2016	Comité des fêtes	Soirée choucroute	Gymnase
21/04/2016	Amicale des Anciens	1er repas au Lancelot	Restaurant Le Lancelot
20/05/2016	Amicale des Anciens	Loto à thèmes en soirée	Salle Jeanne d'Arc
29/05/2016	Foot	Tournoi u7/u9 Challenge Julien Delonglée	Stade Jean Tressy
04/06/2016	Société de musique L'Avenir	Lâcher de truites	Parc communal de la Rouche
09/06/2016	Amicale des Anciens	Divertissement	Salle Jeanne d'Arc
11/06/2016	Danse et éveil	Gala de danse et d'éveil, 18h	Salle des fêtes de Nibelle
15/06/2016	Association ACAC	Assemblée Générale Ordinaire, 18h30	Cour Gauthier
18/06/2016	Fête des écoles	Fête des écoles maternelle et élémentaire	Cour Gauthier
30/06/2016	Gymnastique Volontaire	Assemblée Générale	Cour Gauthier
Fin 06/2016	Comité des fêtes	Foire aux chiens et aux puces	Parc communal de la Rouche
17/09/2016	Commune et associations	Forum des associations	Gymnase
17/09/2016	Club Informatique	Journée portes ouvertes au forum des Associations	Gymnase
08/10/2016	Amicale des Anciens	2ème Concours de Chaloupée	Salle Jeanne d'Arc
13/10/2016	Amicale des Anciens	2ème repas au Lancelot	Restaurant Le Lancelot
23/10/2016	Association paroissiale	Loto	Salle Jeanne d'Arc
30/10/2016	Société de musique L'Avenir	Fermeture de la pêche	Parc communal de la Rouche
06/11/2016	Amicale des Anciens	Expo-vente	Salle Jeanne d'Arc
06/11/2016	Amicale des Anciens	Foire fouille aux vêtements	Salle du Relais
27/11/2016	Société de musique L'Avenir	Sainte Cécile	Place de Romand
15/12/2016	Amicale des Anciens	Goûter de fin d'année	Salle Jeanne d'Arc

Chilleurs Info

Conception et mise en page : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Photogravure et impression : Images'IN et imprime